

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD073-2019**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	51
Votants	65
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 21 juin 2019.

**LE 27 juin 2019**, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

**OBJET : RACCORDEMENT DE LA VELO ROUTE A LA VOIE VERTE - PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF**

M. Jacques AUZOU, Président  
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes GONTHIER, DE PISHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, PERRAUD-DAUSSE, MOULENES, PAUL, ROUX, SALOMON.

Mme DAURIAC MAREILLAUD suppléante de M. DENIS  
M CHANTEGREIL suppléant de M. VIROL

MM. BUISSON, MOTTIER, CURNIL, RAYNAUD, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, FRADON, GEOFFROY, MOISSAT, LACOSTE, CHASTENET, AUDI, CIPIERRE, DUNOYER, KHAIRALLAH, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, MATHIEU, REYNET, LARENAUDIE, COLLINET, BUFFIERE, GENDRE, GEORGIADDES, CACAN.

**ABSENTS :**

Mmes : BOUCAUD, PASQUET, SALINIER, KERGOAT, FAURE, DATRIER, LEON, MONTEIL-MAYAUD, RAT, TOULAT, DORET, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPALT, BONNET, LARRE, BREAU, SUBERBERE, BERIT-DEBAT, MARTINEAU, DENIS, LEGAY, MOTARD, PUYRIGAUD, MERILLOU, BARBANCEY, COUDERC, GIRAUDEL, MACARY, LE VACON, MALLET, TALLET, RAUZET, GUILLEMET, VIROL, GRELETTY, LAROCHE, RATIER, USCAIN, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX, MONTORIOL.

**POUVOIRS :**

Mme LEON	Pouvoir à	M. AUDI	Mme MAYAUD	Pouvoir à	Mme CIPIERRE
Mme TOULAT	Pouvoir à	M. MOSSION	M. MERILLOU	Pouvoir à	Mme BORAS
M. MOTARD	Pouvoir à	M. CACAN	M. DUCENE	Pouvoir à	M. GEOFFROY
Mme DECABRAS	Pouvoir à	Mme SALOMON	M. BREAU	Pouvoir à	M. MOTTIER
M. GUILLEMET	Pouvoir à	Mme ROUX	M. GIRAUDEL	Pouvoir à	Mme MOULENES
M. MARTINEAU	Pouvoir à	M. BELLEBNA			
M. LE MAO	Pouvoir à	M. DOBBELS			
Mme RAT	Pouvoir à	Mme PERRAUD DAUSSE			
Mme SALINIER	Pouvoir à	Mme GONTHIER			

**OBJET : RACCORDEMENT DE LA VELO ROUTE A LA VOIE VERTE - PLAN DE FINANCEMENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant que** le Grand Périgueux a réalisé le raccordement de la vélo route à la voie verte des berges de l'Isle (du pied du pont de Gravelle à Annesse et Beaulieu jusqu'à Marsac sur l'Isle).

**Que** l'ensemble des factures ayant été acquittées et l'ensemble des subventions étant versées, il convient de présenter le plan de financement définitif de l'opération.

**Que** pour rappel le plan de financement prévisionnel, voté le 27 octobre 2016 était le suivant :

Dépenses HT		Recettes		
Etudes	75 000,00 €	Région	25%	187 500,00 €
Travaux	675 000,00 €	Département	20%	150 000,00 €
		Europe	35%	262 500,00 €
		<b>Total financements</b>	<b>80%</b>	<b>600 000,00 €</b>
		Autofinancement	20%	150 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>750 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>750 000,00 €</b>

Suite à la délibération du 3 novembre 2016 plusieurs avenants sur les marchés de travaux ont été signés.

Le plan de financement définitif de l'opération est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RESSOURCES	%	MONTANT
Etudes et frais divers	96 118,68 €	REGION	23%	187 500,00 €
Travaux	702 102,81 €	DEPARTEMENT	19%	150 000,00 €
Acquisitions	1 543,88 €	EUROPE (FEDER)	32%	253 208,25 €
		<b>TOTAL subventions</b>	<b>74%</b>	<b>590 708,25 €</b>
		Autofinancement CA GP	26%	209 057,12 €
<b>TOTAL dépenses HT</b>	<b>799 765,37 €</b>	<b>TOTAL ressources</b>	<b>100%</b>	<b>799 765,37 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- Prend acte du plan de financement définitif de l'opération.

**Adoptée à l'unanimité**

Délibération publiée le	1 0 JUIL. 2019	Pour extrait conforme	1 0 JUIL. 2019
Délibération certifiée exécutoire à compter du	1 0 JUIL. 2019	Périgueux, le	1 0 JUIL. 2019

Le Président  
Jacques AUZOU